

Délibération n°4

*Objet : Affectation de
résultat du budget annexe
"prestation déchèterie"
2009*

Date de convocation :
26/03/2010

Date d'affichage :
26/03/2010

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
27

Nombre de votants :
27

L'an deux mille dix,
le 8 avril 2010 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFOUREAU, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA.

Excusés : Mesdames LAFARGUE, LUENGO, VIDAL, Messieurs CALVET, DUSSOCHAUT, LEY, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur PRAYSSAC.

Monsieur le Président expose que le budget annexe "prestation déchèterie" a dégagé un excédent de 10 032,86 € en section de fonctionnement.

Il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

10 032,86 € en recette de la section de fonctionnement, compte 002.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **Approuve** la proposition de son Président.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRE